

Les carnets du roi.

A.-B. Ergo

On croit généralement que les Anglo-saxons, seuls, ont écrit des pamphlets contre le roi Léopold II souverain de l'État Indépendant du Congo. Les initiés savent qu'il n'en est rien et qu'un écrivain belge, au moins, s'est plié à cet exercice.

Le livre, publié à Paris en 1903 de manière anonyme et qui a été rapidement interdit en Belgique, a obtenu, probablement de ce fait, un certain succès. Pour les passionnés de lectures anciennes, ils savent que ce genre de livre ancien peut être consulté intégralement sur le site français de Gallica et qu'il n'est pas nécessaire de faire des frais inutiles pour le lire.

Mais certains historiens adorent ressusciter ces vieilles œuvres et se créer de la sorte, à peu d'efforts, en les commentant, une notoriété abusive. Le Musée de Tervuren qui possède un panel pléthorique d'historiens depuis l'avènement du directeur Gryseels, n'échappe pas au phénomène, décolonisation du Musée oblige. Et comme *Les carnets du roi* contiennent quelques lignes qui chargent les activités africaines de Léopold II, en 2017, une historienne du panel, chef de travaux, va s'occuper du livre : tout fait farine à bon moulin.

Il y a une forme de lâcheté à ne pas signer ce qu'on écrit sous forme affirmative. On a très vite su que *Les carnets du roi* étaient l'œuvre de Paul Gérardy, «poète» né allemand dans ce s'on appelle aujourd'hui les Cantons rédimés, mais Liégeois chez un oncle dès l'âge de 12 ans au décès de ses parents. Après des Humanités au collège Saint Servais, puis un court passage au petit séminaire de Saint-Trond, il s'inscrit en candidatures de Philosophie et Lettres à l'Université de Liège, candidatures qu'il ne terminera pas (1890-1891). Proche des milieux littéraires et artistiques qu'il fréquente (Donnay, Mockel, Gide, Stephan George), il est collaborateur-fondateur de la revue des jeunes catholiques *Le Drapeau* avec Henri Carton de Wiart et Victor Denyn, mais aussi à *La Wallonie* et à la revue *Floreal* (qu'il crée 1892) et au *Réveil de Gand* (1894) dont il sera membre du Comité de rédaction. Il apporte sa collaboration à la revue *Blätter für die Kunst* et en 1894 il fonde la revue *Les Tablettes wallonnes*.

Ce qu'on sait moins, (ou ce qu'on tait, peut-être à dessein) et qui aura son importance pour la suite, entre juin 1899 et avril 1902, il dirige l'hebdomadaire financier *La Gazette coloniale*, moniteur des intérêts belges à l'étranger et Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes. Il tente alors de faire fortune en investissant dans les colonies et en jouant en bourse.

LA GAZETTE COLONIALE

HEBDOMADAIRE
DIMANCHE 9 JUIN 1899. Le Numéro 40 QUINZE.

ABONNEMENTS	MÉTÉOROLOGIE	ANNONCES
De la ...	Atmos. ...	ON VIENT A PORTER

AVIS
Il est demandé tel quel une copie des ...

La Gazette Coloniale
Le programme de la Gazette Coloniale ...

notre les convictions, à mesure que ...

des éléments généraux d'appréhension ...

PREMIERS PROPOS
En passant possession de la place qui ...

Il avait au préalable, en 1897, écrit un premier pamphlet, ULTOR ou le catéchisme du conscrit socialiste avec une préface de Léon Troclet dont il était assez proche.



En 1903 il publiera *Les Carnets du roi*, 31 rubriques pamphlétaires dans lesquelles le roi Léopold li prodigue ses « conseils » à son hoir Albert ; c'est en même temps une peinture acerbe de la société belge.

Les textes relatifs au Congo, antérieurs aux rapports de Casement et de la Commission, indiquent clairement qu'il est au courant des écrits de Morel et de ceux publiés par une certaine presse en Allemagne. Furieux de l'interdiction de son livre, il écrira un autre pamphlet dès 1903 *Le Chinois tel qu'on le parle*, lettre ouverte aux juges de mon pays.

Durant la première guerre mondiale, il séjournera en Angleterre et publiera sous un pseudonyme (Justin Wallon) *Une cité belge sur la Tamise*.

Paul Gérardy n'a jamais été au Congo durant l'EIC. Tout ce qu'il écrit à ce sujet provient d'ouï-dire ou de textes lus, et il y montre plus d'intérêt pour la littérature que pour l'histoire. Il est d'autre part évident que les paroles qu'il met dans la bouche du roi sont des paroles qu'il invente et imagine, dans le fond comme dans la forme.

Extraits des Carnets du roi.

Page 48. *Dans la presse les choses se passent comme chez mes sujets noirs d'Afrique. Quand on a besoin de travailleurs, on s'adresse au chef du village, lui seul compte. On traite avec le chef et on achète les services du village entier qui se borne à fournir les bras et n'a pas d'opinion à émettre.*

On achète un village de Nègres pour une bouteille de mauvaise eau de vie.

L'auteur du texte ne sait manifestement pas que le contenu de ses affirmations est régi depuis longtemps par deux décrets.

*Décret du 16 juillet 1890 relatif aux spiritueux : 5 articles. Spiritueux interdits au-delà de l'INKISI

*Décret du 8 novembre 1888 relatif au contrat de service entre Noirs et non-indigènes (15 articles)

Page 76. *Et s'il est vrai que pour mon commerce du caoutchouc et pour mes spéculations en Bourse j'ai compromis le prestige de la couronne ...*

Page 106. *...c'est le coup de la colonie qui surtout fit ma fortune...*

Page 111. *Quand j'ai désiré qu'on me fiche la paix en Afrique et qu'on me laisse débrouiller mes affaires sans s'occuper de moi, j'ai eu soin de faire publier que je n'étais soucieux que de civiliser des nègres et comme cette sottise était affirmée avec sincérité par quelques convaincus, on y a cru rapidement ...*

Page 106. *Je suis, pour tous, un grand civilisateur de Nègres, moi qui en fis périr de toutes les morts, plus que n'en exterminèrent les négriers les plus féroces et les conquérants les plus sanguinaires. Moi, qui ai réussi à faire reflourir l'esclavage le plus absolu, un esclavage moderne, renforcé et raffiné, dans l'immense centre de l'Afrique, je passe pour le pacificateur et le libérateur ! Je suis l'Africain, je suis le bienfaiteur de la race noire, moi le trafiquant sans scrupules d'ivoire et de caoutchouc ; le grand chef de tous les manieurs de chicotte !*

Que des historiens de formation s'intéressent aux détails contenus dans un écrit qui ne cache pas être un pamphlet, est assez interpellant. On comprendrait encore qu'ils le fassent dans le but de connaître « l'ambiance » dans laquelle se passent les événements qu'ils étudient pour autant qu'ils tiennent compte des traits forcés inhérents à la nature de ce type d'écrit. Dans le cas évoqué, il existe une forte connotation

politique ; un nouveau parti qui naît, en bouleversant une bipartite presque séculaire, qui apparaît d'ailleurs en arrière-plan dans les textes et qui ne peut grandir vite qu'en jouant les justiciers ou les moralistes. Il y a encore beaucoup de choses à découvrir en histoire de l'EIC, pour autant qu'on fasse réellement de la recherche et qu'on utilise de manière adéquate les immenses possibilités de l'informatique qui ont fait tomber des barrières, au lieu de soliloquer à propos de satires vieilles de plus d'un siècle.

Ainsi, avec des moyens dérisoires, j'ai pu mettre en évidence, cette année, sans être historien :

- L'existence dans l'EIC d'une missionnaire américaine, noire, médecin et petite fille d'un esclave originaire du Congo et qui est décédée de la maladie du sommeil ;
- Que le consul Casement était un diplomate de complaisance qui n'avait pas passé les examens requis pour accéder à cette charge ;
- Que Madame May French Sheldon n'était pas un personnage de Léopold II comme on le croit trop souvent, mais qu'elle avait été envoyée dans l'EIC par le journaliste Stead, ami de Morel ;
- En étudiant Georges Washington Williams et les mouvements des bateaux sur le fleuve Congo durant l'EIC, qu'il est improbable que le pasteur-politicien américain soit allé aux Stanley-Falls et qu'il y ait écrit sa lettre au roi. J'ai découvert également deux versions différentes de son passage à Bruxelles et qu'il avait participé en 1888, en Angleterre, à un Congrès des missions protestantes ;
- Que les deux voyages de Thonner ont eu des itinéraires nettement différents et que l'utilisation de ses écrits pour justifier la diminution de la population est, de ce fait, déraisonnable ;
- Que pour la récolte du caoutchouc sylvestre, l'année de la plus forte production (1901, 6000 tonnes), le personnel utilisé pour ce travail représentait moins de 3% de la main d'œuvre mâle active adulte.

Dans tout ce qu'on entreprend, il faut donner les deux tiers à la raison et l'autre tiers au hasard. Augmentez la première fraction, vous serez pusillanime. Augmentez la seconde, vous serez téméraire.

Napoléon.